

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

Non à la réduction des bourses scolaires !

-- La FCPE --

Publié le mardi 15 novembre 2011

Fichier PDF créé le samedi 19 novembre 2011

Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés

Non à la réduction des bourses scolaires !

Non contente de supprimer 14 000 postes dans l'Education nationale pour 2012, la majorité à l'Assemblée nationale a voté la suppression de 11 millions d'euros de crédits de bourses de collèges et de lycées ainsi que 2 millions d'euros sur les fonds sociaux, tout en prétendant lutter contre les inégalités sociales à l'Ecole !

A jouer avec les milliards d'euros dans leurs discours, certains ont manifestement perdu tout sens de la réalité de ce que vivent les familles pour qui **la scolarité, normalement gratuite, coûte déjà trop cher** et alors qu'elles ne seront pas épargnées par l'augmentation de la TVA.

La majorité de l'Assemblée nationale pense-t-elle que c'est ainsi que l'on réglera la question des inégalités dans notre pays et dans notre Ecole ? Ces députés savent-ils seulement quel est le montant d'une bourse de collègue ? Savent-ils ce que représentent les coûts directs d'une scolarité ?

Il est grand temps au contraire, face à la précarité des familles et à la pauvreté des jeunes qui impose à certains lycéens de travailler pendant leurs études, de revaloriser **les bourses dont le montant est ridiculement bas**. Au collège, ce montant se situe entre 80,91 euros par an (pour une famille de deux enfants et entre 1 500 et 760 euros de revenu par mois) et 350,01 euros (pour un revenu de 260 euros par mois maximum).

La FCPE appelle à une autre politique sociale, non seulement nécessaire mais possible à l'Education nationale.

Tourner le dos à ces réalités ne permettra en aucun cas d'assurer le **savoir pour tous**, ni la **réussite de chacun** !